

RAPPORT DE GESTION

Le 16 février 2006

Le présent rapport de gestion doit être lu avec nos états financiers consolidés intermédiaires (non vérifiés) et les notes y afférant à la fin du présent rapport de même qu'avec le rapport de gestion et les états financiers publiés dans le Rapport annuel 2004 à l'intention des actionnaires de la société.

La société utilise à la fois les principes comptables généralement reconnus au Canada (PCGR) et des mesures non définies par les PCGR pour évaluer le rendement. Les mesures non définies par les PCGR n'ont pas la signification normalisée prescrite par les PCGR et elles ne sont probablement pas comparables aux mesures similaires présentées par d'autres sociétés. ING Canada analyse le rendement en fonction de ratios techniques tels que le ratio combiné, le ratio des frais et le ratio des sinistres. Ces termes sont définis dans le glossaire à la page 13 du Rapport annuel 2004 en plus d'être décrits dans une note explicative en bas de page dès leur première mention dans le rapport de gestion.

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs qui comportent certains risques et incertitudes. Les résultats réels pourraient différer de façon marquée des résultats prévus par les énoncés prospectifs en raison de certains facteurs, notamment ceux dont il est question ci-après et ceux décrits dans notre Rapport annuel 2004. Certains totaux, sous-totaux et pourcentages peuvent ne pas concorder en raison des arrondissements. Pour obtenir des informations supplémentaires sur ING Canada, y compris la notice annuelle, visitez le site Internet de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Perspectives

Plusieurs facteurs importants auront une incidence sur le secteur des assurances incendie, accidents et risques divers (« IARD ») en 2006.

- **La stabilité des coûts des sinistres automobiles:** L'efficacité soutenue des réformes en assurance automobile adoptées par diverses provinces au cours des deux dernières années a permis de continuer à contrôler et à stabiliser les coûts des sinistres en 2005, de rétablir l'accessibilité et d'améliorer l'abordabilité des produits d'assurance automobile pour les consommateurs. L'impact soutenu de ces mesures de contrôle des coûts et les réductions éventuelles de taux de primes continueront d'être les principaux facteurs du rendement de ce secteur en 2006.
- **La faible fréquence de sinistres automobiles:** La fréquence de sinistres automobiles demeure faible; toutefois, nous continuons de croire qu'elle augmentera ou, dans le cas contraire, que la faiblesse soutenue de la fréquence entraînera des réductions supplémentaires de primes en 2006. À moins de développements inattendus, le secteur de l'assurance automobile affichera vraisemblablement en 2006 des rendements supérieurs aux niveaux historiques.
- **La concurrence en assurance des entreprises:** La concurrence au sein du secteur de l'assurance des entreprises se poursuit : malgré la détente des prix, les rendements dégagés demeurent supérieurs aux niveaux historiques. Nous maintenons une approche disciplinée en matière de tarification et de souscription et demeurons résolus à offrir un service de qualité supérieure à nos courtiers et à nos clients de l'assurance des entreprises.

- **Les hausses des coûts de construction non résidentielle:** Les hausses des coûts de construction non résidentielle exercent des pressions sur les marges techniques en assurance des entreprises. Nous travaillons avec nos courtiers pour nous assurer que nos clients ont des couvertures d'assurance suffisantes.
- **L'industrie enregistre des taux de croissance inférieurs, mais les résultats techniques demeurent solides:** Nous croyons que la croissance du chiffre d'affaires de l'industrie au cours des douze prochains mois sera inférieure aux niveaux historiques. Nous anticipons également que les résultats techniques de l'industrie seront moins favorables que ceux dégagés en 2005. Cela dit, les résultats techniques en 2006 devraient dépasser les niveaux historiques.

ING Canada, compte tenu de son envergure, de sa discipline en matière de souscription et de la sophistication de ses modèles de tarification, est bien positionnée pour tirer profit des développements susmentionnés et pour continuer à offrir un rendement des capitaux propres supérieur à celui de l'industrie dans un avenir prévisible. Notre proposition distincte de produits et de services, qui est offerte par un réseau de distribution à canaux multiples, sera un important moteur de notre croissance interne.

Rendement global

Bénéfice net

Le bénéfice net pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005 s'est chiffré à 781,8 millions de dollars, en hausse de 157,6 millions de dollars ou 25,2 % par rapport à 624,2 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004. Pour les trois mois terminés le 31 décembre 2005, le bénéfice net s'est chiffré à 196,9 millions de dollars, soit une hausse de 23,8 millions de dollars ou 13,7 % par rapport aux trois mois terminés le 31 décembre 2004.

Ces résultats sont attribuables à 1) la robustesse soutenue des résultats techniques, particulièrement en assurance automobile des particuliers, malgré le nombre plus élevé de sinistres résultant de catastrophes, notamment du segment d'assurance des biens des particuliers; 2) une expérience d'indemnisation plus favorable que les estimations de provisions pour sinistres, ce qui a donné lieu à des provisions excédentaires qui ont avantaagé le bénéfice; 3) des résultats de placements solides.

Le tableau suivant présente les principales variations du bénéfice net pour l'exercice et le trimestre terminés le 31 décembre 2005.

(en millions de dollars)	Trois mois terminés le 31 décembre	Exercice terminé le 31 décembre
Bénéfice net de 2004	173,0 \$	624,2 \$
Résultats techniques		
Évolution des sinistres des exercices antérieurs (à l'exception des groupements d'assureurs)*	29,8	113,6
Allianz	(11,3)	25,8
Année de survenance en cours*	(3,7)	(54,0)
Groupements d'assureurs*	(10,7)	(8,0)
Catastrophes*	1,1	(33,1)
Revenus de placements	(3,7)	32,9
Gains à la vente de placements et autres gains	25,5	77,5
Autre	<u>(3,1)</u>	<u>2,9</u>
Bénéfice net de 2005	196,9 \$	781,8 \$

* à l'exclusion d'Allianz

Capitaux propres

Les capitaux propres ont augmenté de 833,0 millions de dollars ou 40,4 % et atteint 2 892,6 millions de dollars en 2005 par rapport à 2 059,6 millions de dollars au 31 décembre 2004. Cette hausse est attribuable au bénéfice net de 781,8 millions de dollars et au produit supplémentaire de 131,6 millions de dollars reçu en janvier 2005 à la suite de notre premier appel public à l'épargne en décembre 2004, moins les dividendes de 86,9 millions de dollars (0,65 \$ par action) versés au cours de l'exercice.

Les données financières présentées dans les tableaux ci-après ont été dressées selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) au Canada et sont tirées de nos états financiers consolidés pour l'exercice et le trimestre terminés le 31 décembre 2005.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trois mois terminés le		Exercice terminé le	
	31 décembre		31 décembre	
	2005	2004	2005	2004
Primes directes souscrites	905,0 \$	883,0 \$	3 904,9 \$	3 575,9 \$
Total des produits	1 111,6	1 004,7	4 446,1	3 780,9
Résultats techniques	126,3	118,4	537,7	470,0
Bénéfice net	196,9	173,1	781,8	624,2
Bénéfice par action (en dollars):				
de base	1,47	1,69	5,85	6,51
dilué	1,47	1,67	5,85	6,49
Placements			6 721,0	6 285,1
Total de l'actif			9 926,5	9 663,1
Dette			127,0	256,2
Total des capitaux propres			2 892,6	2 059,6

Le tableau suivant présente certains ratios financiers calculés selon des mesures non définies par les PCGR et les données sur le rendement des capitaux propres (« RCP »).

	Trois mois terminés le		Exercice terminé le	
	31 décembre		31 décembre	
	2005	2004	2005	2004
Ratio des sinistres ¹⁾	56,1 %	56,1 %	56,3 %	56,6 %
Ratio des dépenses ²⁾	<u>30,8 %</u>	<u>30,6 %</u>	<u>29,7 %</u>	<u>29,4 %</u>
Ratio combiné³⁾	86,9 %	86,7 %	86,0 %	86,0 %
RCP ⁴⁾			31,6 %	40,9 %
RCP de nos filiales d'assurances IARD ⁵⁾			35,2 %	39,6 %

- 1) Les sinistres et les frais de règlement subis, déduction faite de la réassurance, au cours d'une période définie, sont exprimés en pourcentage des primes nettes acquises durant la même période. Les données financières sont préparées selon les PCGR, mais ce ratio n'est pas défini par les PCGR.
- 2) Les frais comprennent les commissions, les taxes sur primes et l'ensemble des frais généraux et administratifs engagés dans le cadre de l'exploitation de l'entreprise au cours d'une période définie et exprimés en pourcentage des primes nettes acquises pour la même période. Les composantes du ratio des frais – ratio des commissions, ratio des taxes sur primes et ratio des frais généraux – sont des ratios individuels exprimés en pourcentage des primes nettes acquises. Les données financières sont préparées selon les PCGR, mais ce ratio n'est pas défini par les PCGR.
- 3) La somme du ratio des sinistres et du ratio des dépenses. Un ratio combiné inférieur à 100 % indique des résultats techniques rentables, alors qu'un ratio combiné supérieur à 100 % indique des résultats techniques non rentables. Les données financières sont préparées selon les PCGR, mais ce ratio n'est pas défini par les PCGR.

- 4) Le rendement des capitaux propres (RCP) n'est pas une mesure conforme aux PCGR. Il représente notre bénéfice net pour les douze mois terminés à la date indiquée, divisé par la moyenne des capitaux propres pour la période correspondante. Les données financières sont préparées conformément aux PCGR.
- 5) Le rendement des capitaux propres de nos filiales d'assurances IARD n'est pas défini selon les PCGR. Il représente le bénéfice net de nos filiales d'assurances IARD pour les douze mois terminés à la date indiquée, divisé par les capitaux propres moyens de ces filiales au cours de la même période. Les données financières sont préparées selon les PCGR. Nos filiales d'assurances IARD comprennent La Compagnie d'assurance Belair inc., Compagnie d'assurance ING du Canada, ING Novex Compagnie d'assurance du Canada, La Nordique compagnie d'assurance du Canada ainsi que notre compagnie de garantie, Compagnie de garantie Wellington inc. Après le 30 novembre 2004, les résultats de nos filiales d'assurances IARD comprennent les résultats de ces mêmes filiales plus ceux des filiales d'Allianz : Compagnie d'Assurance Allianz du Canada et Compagnie d'Assurance Trafalgar du Canada.

Primes directes souscrites

Les primes directes souscrites ont augmenté de 329,0 millions de dollars ou 9,2 % en 2005. Allianz a contribué 423,5 millions de dollars de plus en primes directes que l'exercice précédent. Les résultats de 2004 comprenaient les primes directes souscrites d'Allianz pour le mois de décembre 2004 seulement. La croissance des primes a été moins élevée en raison de la baisse de 104,2 millions de dollars du volume de primes de groupements d'assureurs.

Au cours du trimestre, les primes directes souscrites ont augmenté de 22,0 millions de dollars ou 2,5 % en raison de l'acquisition d'Allianz, qui a contribué 49,8 millions de dollars, soit l'ensemble de la hausse. La croissance des primes a diminué durant le trimestre en raison d'une réduction de 31,8 millions de dollars des primes provenant des groupements d'assureurs.

Un indicateur important de notre croissance est le nombre de risques assurés, bien que cette mesure ne soit pas définie par les PCGR. Il représente le nombre de véhicules en assurance automobile, le nombre de situations en assurance de biens et le nombre de polices en assurance des entreprises autre que l'automobile.

Le nombre de risques assurés a augmenté de 14,6 % en 2005 par rapport à 2004 (9,5 % pour le quatrième trimestre de 2005 comparativement au trimestre correspondant de 2004). Si l'on exclut la contribution d'Allianz, la hausse a été de 3,4 %, ce qui représente la croissance interne pour 2005 (2,6 % pour le quatrième trimestre de 2005).

La croissance des primes, à l'exclusion de la contribution d'Allianz, n'a pas évolué au même rythme que celle du nombre de risques assurés, compte tenu de primes moyennes plus basses qui reflètent essentiellement la réduction moyenne de 7,5 % de taux de primes automobiles en 2005 (4,7 % pour le quatrième trimestre de 2005).

Produits

Les produits ont augmenté de 665,2 millions de dollars ou 17,6 % à 4 446,1 millions de dollars en 2005 comparativement à 3 780,9 millions de dollars en 2004. Au troisième trimestre, l'augmentation des produits de 106,9 millions de dollars ou 10,6 % a porté le total à 1 111,6 millions de dollars, contre 1 004,7 millions de dollars pour les trois derniers mois de 2004.

Le tableau suivant présente les principales variations entre 2004 et 2005.

(en millions de dollars)	Trois mois terminés le 31 décembre	Exercice terminé le 31 décembre
Primes nettes acquises	73,1 \$	475,6 \$
Revenus de placements	3,3	71,5
Gains à la vente de placements et autres gains	30,9	91,1
Commissions et honoraires de consultation	<u>(0,4)</u>	<u>27,0</u>
Augmentation des produits	106,9 \$	665,2 \$

Les primes nettes acquises ont augmenté de 475,6 millions de dollars ou 14,1 % et atteint 3 840,2 millions de dollars en 2005 contre 3 364,6 millions de dollars en 2004. Au quatrième trimestre de 2005, les primes nettes acquises ont progressé de 73,1 millions de dollars ou 8,2 % à 961,3 millions de dollars, contre 888,2 millions de dollars au trimestre correspondant de 2004. En 2005, la quasi-totalité de cette hausse, soit 461,2 millions de dollars, est attribuable à Allianz (68,5 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2005). Des primes acquises réduites des groupements d'assureurs ((3,6 %) pour l'exercice; (3,5 %) pour le trimestre) et une réduction moyenne de 6,9 % ((6,5 %) au quatrième trimestre de 2005) des taux de primes acquises en assurance automobile des particuliers ont ralenti la croissance.

Les revenus de placements se sont établis à 338,5 millions de dollars en 2005, en hausse de 71,5 millions de dollars ou 26,8 % par rapport à 267,0 millions de dollars en 2004. Pour les trois derniers mois de 2005, les revenus de placements ont augmenté de 3,3 millions de dollars ou 4,4 % et atteint 78,5 millions de dollars contre 75,2 millions de dollars au quatrième trimestre de 2004. La hausse des revenus de placements est due principalement à l'augmentation de 1 061,5 millions de dollars des actifs investis résultant de l'acquisition d'Allianz et à des bénéfices non répartis de 694,9 millions de dollars pour les douze derniers mois.

Les gains de placements réalisés dans nos portefeuilles d'actions et de titres à revenu fixe ont contribué 91,1 millions de dollars à la croissance des produits pour l'exercice (30,9 millions de dollars au cours du quatrième trimestre de 2005). Les gains nets de placements non réalisés se sont chiffrés à 304,3 millions de dollars à la fin de l'exercice 2005, en hausse de 62,1 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. La croissance provient principalement des titres à revenu fixe de 53,3 millions de dollars à la suite du repositionnement du portefeuille visant à améliorer l'efficacité de la gestion des titres à revenu fixe. La hausse des gains des actions ordinaires de 31,4 millions de dollars reflète des gains de 19,0 millions de dollars provenant de la vente de capitaux de lancement investis dans les fonds communs de placement ING.

Les commissions et les honoraires de consultation ont augmenté de 27,0 millions de dollars en 2005 mais ont légèrement baissé au cours du quatrième trimestre de 2005 comparativement au trimestre correspondant de 2004. La hausse est entièrement liée à Canada Brokerlink, qui faisait partie de l'acquisition d'Allianz. Le repli trimestriel sur douze mois provient des commissions de courtage versées par nos sociétés d'assurance au cours des trimestres précédents alors que des commissions de 6,5 millions de dollars ont été reclassées du revenu de commissions et constatées à titre de frais de commissions.

Résultats techniques

Les résultats techniques (qui représentent la différence entre les primes nettes acquises et la somme des sinistres subis, des commissions, des taxes sur primes et des frais généraux) ont augmenté de 67,7 millions de dollars à 537,7 millions de dollars en 2005. Le ratio des sinistres de 56,3 % dégagé a donc baissé de 0,3 point de pourcentage par rapport à celui de 2004. L'augmentation équivalente du ratio des frais a cependant atténué l'amélioration du ratio des sinistres, ce qui a résulté en un ratio combiné de 86,0 % tant pour 2005 que pour 2004.

Pour le quatrième trimestre de 2005, les résultats techniques se sont établis à 126,3 millions de dollars, en hausse de 7,9 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de 2004. Le ratio des sinistres est demeuré le même qu'au quatrième trimestre de 2004, soit 56,1 %. Le ratio des frais s'est accru de 0,2 point de pourcentage, ce qui se traduit par un ratio combiné de 86,9 % pour le quatrième trimestre de 2005 par rapport à 86,7 % au quatrième trimestre de 2004.

L'amélioration des résultats techniques s'explique par les facteurs suivants:

(en millions de dollars)	Trois mois terminés le 31 décembre	Exercice terminé le 31 décembre
Évolution des sinistres des exercices antérieurs, à l'exclusion des postes ci-après:	45,4 \$	173,5 \$
Acquisition d'Allianz	(17,2)	39,4
Catastrophes*	1,7	(50,5)
Groupements d'assureurs*	(16,3)	(12,2)
Année de survenance en cours*	<u>(5,7)</u>	<u>(82,5)</u>
Total	7,9 \$	67,7 \$

* à l'exclusion d'Allianz

Le segment d'assurance automobile des particuliers continue d'être le plus important contributeur avec des résultats de 411,5 millions de dollars en 2005 (292,0 millions de dollars en 2004) et de 104,2 millions de dollars pour le trimestre (93,4 millions de dollars au quatrième trimestre de 2004). Le ratio combiné du segment d'assurance automobile des particuliers s'est replié de 82,9 % en 2004 à 78,8 % en 2005 et est passé de 79,4 % au quatrième trimestre de 2004 à 78,5 % au trimestre correspondant de 2005. Le portefeuille d'assurance automobile des particuliers, incluant Allianz mais excluant les groupements d'assureurs, a bénéficié de l'évolution favorable des sinistres de 161,2 millions de dollars en 2005, en raison principalement des réformes en assurance automobile et de la faiblesse prolongée des fréquences des sinistres, qui ont pour effet de contrebalancer la diminution des résultats techniques des groupements d'assureurs.

Les groupements d'assureurs comprennent ce qui est convenu d'appeler le marché résiduel et les plans de répartition des risques en Alberta, en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick. Ces groupements sont gérés par la Facility Association, à l'exception du Plan de répartition des risques au Québec. En 2005, les primes qui nous ont été transférées ont diminué dans le segment du marché résiduel. Toutefois, les sorties et les entrées de montants associées aux plans de répartition des risques ont augmenté, principalement en Alberta. Les sorties et les entrées de montants de ces groupements, y compris Allianz, pendant l'exercice ont entraîné, dans l'ensemble, une diminution de 8,1 millions de dollars des résultats techniques provenant

de groupements d'assureurs en 2005 par rapport à 2004. Ces transferts ont également réduit nos primes nettes souscrites déclarées et éventuellement les primes nettes acquises.

Résumé des résultats trimestriels

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	2005				2004			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Primes directes souscrites	905,0 \$	1 006, 5 \$	1 171,4 \$	821,9 \$	883,0 \$	921,6 \$	1 043,4 \$	727,8 \$
Total des produits	1 111,6	1 123,3	1 112,3	1 098,8	1 004,7	919,7	900,9	955,6
Résultats techniques	126,3	116,7	179,8	114,9	118,4	133,7	174,5	43,4
Bénéfice avant impôts	269,3	269,3	323,6	228,6	229,7	217,1	238,6	170,4
Bénéfice net	196,9	202,8	223,6	158,5	173,1	163,6	172,3	115,1
Ratio combiné	86,9	87,7	81,2	88,1	86,7	83,9	78,9	94,7
Indice saisonnier ¹⁾	1,01	1,02	0,94	1,02	1,01	0,98	0,92	1,10
Bénéfice par action								
de base	1,47	1,52	1,67	1,19	1,69	1,75	1,84	1,23
dilué	1,47	1,52	1,67	1,19	1,67	1,75	1,84	1,23
Bénéfice par action ajustée ²⁾								
de base pro forma	1,47	1,52	1,67	1,19	1,35	1,27	1,34	0,90
dilué pro forma	1,47	1,52	1,67	1,19	1,29	1,22	1,29	0,86

- 1) L'indice saisonnier, qui est une mesure non définie par les PCGR, est le ratio combiné pour le trimestre divisé par le ratio combiné pour l'exercice. Historiquement, les données statistiques sur les variations indiquent que le deuxième trimestre est celui dont la sinistralité est la moins élevée, alors que le premier est celui dont la sinistralité est la plus élevée.
- 2) Aux fins de comparaison de la performance historique et future, la direction calcule les bénéfices par action ajustée de base, une mesure non définie par les PCGR, sur une base pro forma comme si les 128,5 millions d'actions ordinaires en circulation après notre restructuration et la réalisation de notre PAPE étaient en circulation au début de chacun des trimestres antérieurs à 2005, et calcule le bénéfice par action ajustée diluée comme si les 133,7 millions d'actions ordinaires, la différence étant les actions émises en janvier 2005 dans le cadre de la levée de l'option pour attributions excédentaires accordée aux preneurs fermes, étaient en circulation au cours de chacun des trimestres antérieurs à 2005. Le bénéfice net utilisé pour calculer le bénéfice par action ajustée pro forma n'a pas été rajusté pour tenir compte des intérêts débiteurs et créditeurs qui auraient été réalisés par la société si elle avait investi le produit net du PAPE et réduit la dette.

Information sectorielle

Nous publions les résultats techniques de cinq segments qui comprennent : les trois segments d'assurances incendie, accidents et risques divers (« IARD ») – l'assurance des particuliers, l'assurance des entreprises et les résultats de placements de nos filiales d'assurances IARD – ainsi que deux autres segments, nommément les activités du siège social et autres, ainsi que les gains à la vente de placements et autres gains.

Le tableau suivant présente les principales informations sur nos segments.

(en millions de dollars)	Trois mois terminés le		Exercice terminé le	
	31 décembre		31 décembre	
	2005	2004	2005	2004
Produits				
Primes nettes acquises:				
Assurance des particuliers	670,9 \$	622,1 \$	2 680,7 \$	2 343,5 \$
Assurance des entreprises	<u>290,4</u>	<u>266,1</u>	<u>1 159,5</u>	<u>1 021,1</u>
Total des primes nettes acquises	961,3	888,2	3 840,2	3 364,6
Placements	<u>74,0</u>	<u>73,3</u>	<u>323,2</u>	<u>256,7</u>
Total des assurances IARD	<u>1 035,3 \$</u>	<u>961,5 \$</u>	<u>4 163,4 \$</u>	<u>3 621,3 \$</u>
Siège social et autres	9,1	6,9	59,2	27,2
Gains à la vente de placements et autres gains	<u>67,2</u>	<u>36,3</u>	<u>223,5</u>	<u>132,4</u>
Total des produits	<u>1 111,6 \$</u>	<u>1 004,7 \$</u>	<u>4 446,1 \$</u>	<u>3 780,9 \$</u>
Bénéfice avant impôts				
Résultats techniques:				
	113,3 \$	121,7 \$	382,1 \$	339,2 \$
Assurance des particuliers				
Assurance des entreprises	<u>13,0</u>	<u>(3,3)</u>	<u>155,6</u>	<u>130,8</u>
Total des résultats techniques	126,3	118,4	537,7	470,0
Placements	<u>68,3</u>	<u>71,0</u>	<u>300,7</u>	<u>247,0</u>
Total des assurances IARD	<u>194,6 \$</u>	<u>189,4 \$</u>	<u>838,4 \$</u>	<u>717,0 \$</u>
Siège social et autres	7,5	4,0	29,0	6,4
Gains à la vente de placements et autres gains	<u>67,2</u>	<u>36,3</u>	<u>223,5</u>	<u>132,4</u>
Total du bénéfice avant impôts	<u>269,3 \$</u>	<u>229,7 \$</u>	<u>1 090,9 \$</u>	<u>855,8 \$</u>

Assurance des particuliers

Le tableau suivant présente les primes directes souscrites et les résultats techniques de notre segment d'assurance des particuliers.

(en millions de dollars)	Trois mois terminés le 31 décembre		Exercice terminé le 31 décembre	
	2005	2004	2005	2004
Primes directes souscrites:				
Assurance automobile	402,3 \$	380,4 \$	1 877,0 \$	1 714,2 \$
	<u>187,4</u>	<u>173,6</u>	<u>779,9</u>	<u>701,0</u>
Assurance des biens				
Total des primes directes souscrites	<u>589,7 \$</u>	<u>554,0 \$</u>	<u>2 656,9 \$</u>	<u>2 415,2 \$</u>
Primes nettes acquises	670,9 \$	622,1 \$	2 680,7 \$	2 343,5 \$
Frais:				
Sinistres et frais de règlement	366,4	325,5	1 550,5	1 375,5
Commissions	109,3	109,0	433,2	380,0
	22,7	20,7	91,8	80,1
Taxes sur primes				
	<u>59,1</u>	<u>45,2</u>	<u>223,0</u>	<u>168,7</u>
Frais généraux				
Total des charges	<u>557,5</u>	<u>500,4</u>	<u>2 298,5</u>	<u>2 004,3</u>
Résultats techniques	<u>113,4 \$</u>	<u>121,7 \$</u>	<u>382,2 \$</u>	<u>339,2 \$</u>
Ratios:				
Sinistres	54,6%	52,3%	57,8%	58,7%
Commissions	16,3%	17,5%	16,2%	16,2%
Taxes sur primes	3,4%	3,3%	3,4%	3,4%
Frais généraux	<u>8,8%</u>	<u>7,3%</u>	<u>8,3%</u>	<u>7,2%</u>
Ratio combiné	<u>83,1%</u>	<u>80,4%</u>	<u>85,7%</u>	<u>85,5%</u>

Primes directes souscrites

Les primes directes souscrites ont progressé de 241,7 millions de dollars ou 10,0 % pour l'exercice 2005 (35,7 millions de dollars ou 6,4 % pour le quatrième trimestre). La contribution d'Allianz à l'augmentation a été de 13,5 % en 2005 (10,1 % pour le quatrième trimestre). Comparativement aux périodes correspondantes de 2004, le volume moins élevé de primes de groupements d'assureurs automobiles, à l'exception de ceux auxquels Allianz participe, a diminué de 4,3 % la croissance des primes pour l'exercice ((5,8 %) pour les trois derniers mois de 2005).

Le nombre de risques assurés dans le segment de l'assurance des biens des particuliers a augmenté de 10,7 % pour l'exercice 2005 (7,9 % pour le quatrième trimestre). Si l'on exclut Allianz, l'augmentation du nombre de risques assurés qui découle de la croissance interne a été de 2,7 % pour 2005 (2,8 % pour le quatrième trimestre).

Le nombre de risques assurés dans le segment de l'assurance automobile des particuliers s'est accru de 19,2 % en 2005 (13,2 % pour le quatrième trimestre). Si l'on fait abstraction d'Allianz, l'augmentation du nombre de risques assurés attribuable à la croissance interne a été de 4,8 % pour 2005 (3,8 % pour le quatrième trimestre). Le volume de primes directes souscrites en assurance automobile des particuliers reflète une réduction moyenne d'environ 7,5 % de nos taux en 2005 (4,7 % au quatrième trimestre).

Pour l'ensemble de notre segment d'assurance des particuliers, le nombre de risques assurés s'est accru de 15,6 % en 2005 (10,9 % pour le quatrième trimestre). Abstraction faite d'Allianz, la croissance du nombre de risques assurés qui provient de la croissance interne a été de 3,9 % en 2005 (3,4 % pour le quatrième trimestre).

Primes nettes acquises

Les primes nettes acquises ont augmenté de 337,2 millions de dollars ou 14,4 % en 2005 (48,8 millions de dollars ou 7,8 % pour le quatrième trimestre). La contribution d'Allianz à l'augmentation a représenté 15,0 %, soit l'ensemble de la hausse pour l'exercice 2005 (8,8 % pour le quatrième trimestre). Comparativement aux mêmes périodes en 2004, le volume moins élevé de primes acquises de groupements d'assureurs automobiles a diminué de 3,6 % la croissance des primes en 2005 (3,5 % pour le quatrième trimestre). Les réductions de taux de primes automobiles en assurance des particuliers ont ralenti davantage, dans une proportion de 6,9 %, la croissance des primes en 2005 (6,5 % pour le quatrième trimestre).

Résultats techniques

Les résultats techniques combinés des segments d'assurance automobile et d'assurance des biens des particuliers ont progressé de 43,0 millions de dollars en 2005 malgré une hausse du ratio combiné de 0,2 point de pourcentage. Les résultats techniques se sont repliés de 8,3 millions de dollars avec une hausse du ratio combiné de 2,7 points de pourcentage au quatrième trimestre de 2005 par rapport à la période correspondante de 2004, en raison de résultats moins favorables du segment d'assurance des biens des particuliers.

En assurance des biens des particuliers, les résultats techniques ont connu une baisse de 76,6 millions de dollars en 2005 avec une augmentation de 11,5 points de pourcentage du ratio combiné. Au quatrième trimestre, les résultats techniques ont diminué de 19,3 millions de dollars avec une hausse du ratio combiné de 12,0 points de pourcentage par rapport au même trimestre en 2004. Les catastrophes survenues aux deuxième et troisième trimestres de 2005 ont fait baisser de 36,3 millions de dollars les résultats techniques. Au quatrième trimestre de 2004, les recours collectifs les ont également fait reculer de 14,7 millions de dollars. En raison de ces événements, le ratio combiné a augmenté de 6,3 points de pourcentage (au quatrième trimestre, les produits ont diminué de 13,2 millions de dollars et le ratio combiné a augmenté de 6,7 points de pourcentage). La hausse du nombre de tempêtes observée en 2005 et le fait que notre rétention des sinistres par catastrophe soit passée de 5,0 millions de dollars en 2004 à 17,5 millions de dollars en 2005 ont eu pour effet de réduire les résultats.

Les résultats techniques tirés du segment d'assurance automobile des particuliers se sont accrus de 119,5 millions de dollars en 2005 avec une réduction de 4,1 points de pourcentage du ratio combiné. Les résultats techniques ont augmenté de 10,8 millions de dollars avec une diminution de 0,9 point de

pourcentage du ratio combiné au quatrième trimestre de 2005 par rapport à la période correspondante de 2004. Les fréquences des sinistres pour l'exercice et le trimestre ont été plus faibles qu'en 2004. Pour 2005, le ratio des sinistres pour l'année de survenance en cours (les sinistres subis et frais de règlement encourus pour l'année de survenance en cours seulement à l'exclusion de tous les autres sinistres subis et frais de règlement encourus de l'année civile exprimés en pourcentage des primes nettes acquises) est très similaire à celui de 2004, même si le volume de primes acquises a baissé. L'évolution favorable des sinistres a contribué 161,2 millions de dollars à la croissance des résultats techniques en assurance automobile des particuliers pour 2005.

Le ratio des frais des segments combinés d'assurance automobile et des biens des particuliers s'est établi à 27,9 % en 2005 comparativement à 26,8 % en 2004 et à 28,5 % pour le quatrième trimestre de 2005 comparativement à 28,1 % aux trois derniers mois de 2004.

Le ratio des commissions s'est établi à 16,2 % pour les exercices 2005 et 2004. Des commissions sur le partage des bénéfices moins élevées ont donné lieu à une baisse de 0,2 point de pourcentage qui a compensé l'augmentation des commissions de base et de groupements d'assureurs. Les commissions sur le partage des bénéfices se sont chiffrées à 83,9 millions de dollars en 2005 (78,0 millions de dollars en 2004) et à 23,4 millions de dollars pour les trois derniers mois de 2005 (28,4 millions de dollars au trimestre correspondant de 2004).

Le ratio des frais généraux s'est accru de 1,1 point de pourcentage, passant de 7,2 % en 2004 à 8,3 % en 2005 en raison des dépenses plus élevées de 3,7 millions de dollars, principalement liées à nos activités de marketing et à la rémunération incitative, et à une baisse des honoraires reçus de l'assureur nominal exploité pour le compte de la Facility Association de 20,0 millions de dollars ainsi qu'à des frais de transition d'Allianz de 6,3 millions de dollars.

Assurance des entreprises

Le tableau suivant présente les primes directes souscrites et les résultats techniques de notre segment d'assurance des entreprises.

(en millions de dollars)	Trois mois terminés le 31 décembre		Exercice terminé le 31 décembre	
	2005	2004	2005	2004
Primes directes souscrites:				
Assurance automobile des entreprises	84,6 \$	81,5 \$	330,4 \$	301,0 \$
Assurance des entreprises autre que l'automobile	<u>230,7</u>	<u>247,4</u>	<u>917,6</u>	<u>859,7</u>
Total des primes directes souscrites	<u>315,3 \$</u>	<u>328,9 \$</u>	<u>1 248,0 \$</u>	<u>1 160,7 \$</u>

Primes nettes acquises	290,4 \$	266,1 \$	1 159,5 \$	1 021,1 \$
Charges:				
Sinistres et frais de règlement	172,9	172,6	611,2	530,0
Commissions	63,4	64,4	241,0	232,6
Taxes sur primes	9,9	10,0	41,9	36,7
Frais généraux	<u>31,2</u>	<u>22,5</u>	<u>109,8</u>	<u>91,0</u>
Total des charges	<u>277,4</u>	<u>269,5</u>	<u>1 003,9</u>	<u>890,3</u>
Résultats techniques	<u>13,0 \$</u>	<u>(3,4) \$</u>	<u>155,6 \$</u>	<u>130,8 \$</u>
Ratios:				
Sinistres	59,5%	64,9%	52,7%	51,9 %
Commissions	21,8%	24,2%	20,8%	22,8 %
Taxes sur primes	3,4%	3,7%	3,6%	3,6 %
Frais généraux	<u>10,7%</u>	<u>8,5%</u>	<u>9,5%</u>	<u>8,9 %</u>
Ratio combiné	<u>95,4 %</u>	<u>101,3%</u>	<u>86,6%</u>	<u>87,2 %</u>

Primes directes souscrites

Les primes directes souscrites ont augmenté de 84,9 millions de dollars ou 7,4 % en 2005 (4,0 millions de dollars ou 1,3 % pour le quatrième trimestre), abstraction faite des activités d'AIRS (voir la note 4 des états financiers consolidés intermédiaires). La contribution d'Allianz à l'augmentation représente 8,2 % (3,7 % pour le quatrième trimestre de 2005). Le nombre de risques assurés demeure le même qu'en 2004, après l'exclusion d'Allianz et la vente de portefeuilles d'assurance.

Primes nettes acquises

Les primes nettes acquises se sont accrues de 138,4 millions de dollars ou 13,6 % en 2005 (24,3 millions de dollars ou 9,1 % pour le quatrième trimestre). La contribution d'Allianz représente la majorité (12,1 %) de la croissance (10,2 % pour le quatrième trimestre de 2005).

Résultats techniques

Les résultats techniques en assurance des entreprises ont connu une augmentation de 24,8 millions de dollars en 2005, avec une baisse de 0,6 point de pourcentage du ratio combiné. Les résultats techniques se sont accrus de 16,4 millions de dollars avec une diminution de 5,9 points de pourcentage du ratio combiné pour le quatrième trimestre de 2005 par rapport à la période correspondante de 2004, en raison de l'évolution favorable des sinistres de 66,5 millions de dollars (23,0 millions de dollars pour le quatrième trimestre). Ce développement a considérablement compensé l'impact des catastrophes de 17,4 millions de dollars (0,1 million de dollars pour le quatrième trimestre) ainsi que la gravité accrue et la fréquence atténuée des sinistres pour l'année de survenance en cours.

Notre ratio des frais en assurance des entreprises s'est établi à 33,9 % en 2005 contre 35,3 % en 2004. Une diminution de 2 points de pourcentage du ratio des commissions reflète des commissions moins élevées de 1,5 point de pourcentage sur le partage des bénéfiques et des commissions cédées plus élevées de 0,5 point de pourcentage.

Le ratio des frais pour le trimestre s'est établi à 35,9 % pour le quatrième trimestre de 2005 contre 36,4 % pour le quatrième trimestre de 2004. Cette situation s'explique par une diminution de 2,4 points de pourcentage du ratio des commissions attribuable à des commissions moins élevées de 2,8 points de pourcentage sur le partage des bénéfiques, à des commissions de base moins élevées de 0,4 point de pourcentage et à des commissions cédées moins élevées de 0,8 point de pourcentage. Les commissions sur le partage des bénéfiques se sont chiffrées à 37,7 millions de dollars en 2005 et à 10,5 millions de dollars pour le quatrième trimestre.

Le ratio des frais généraux a augmenté de 0,6 point de pourcentage, passant de 8,9 % en 2004 à 9,5 % en 2005 en raison de dépenses plus élevées de 3,4 millions de dollars et de frais de transition d'Allianz de 3,1 millions de dollars.

Revenus de placements

Le tableau suivant présente les résultats de notre segment des placements:

(en millions de dollars)	Trois mois terminés le 31 décembre		Exercice terminé le 31 décembre	
	2005	2004	2005	2004
Intérêts créditeurs	46,4 \$	43,7 \$	203,6 \$	154,9 \$
Revenus de dividendes	26,6	27,4	117,0	98,7
Autres	<u>1,0</u>	<u>2,2</u>	<u>2,7</u>	<u>3,1</u>
Revenus de placements des filiales d'assurances IARD	<u>74,0 \$</u>	<u>73,3 \$</u>	<u>323,3 \$</u>	<u>256,7 \$</u>
Frais de placements	(5,6)	(2,2)	(22,5)	(9,7)
Revenus de placements avant impôts des filiales d'assurances IARD	<u>68,4 \$</u>	<u>71,1 \$</u>	<u>300,8 \$</u>	<u>247,0 \$</u>

En 2005, les revenus de placements ont augmenté de 66,6 millions de dollars ou 25,9 % à 323,3 millions de dollars. Pour le quatrième trimestre de 2005, les revenus de placements ont augmenté de 0,7 million de dollars ou 0,9 % et atteint 74,0 millions de dollars. Les résultats de 2005 comprennent des intérêts créditeurs de 14,5 millions de dollars liés à l'acquisition d'un portefeuille en 2001.

Les rendements moyens avant impôts, une mesure qui n'est pas définie par les PCGR, se sont établis à 5,1 % en 2005 par rapport à 5,3 % en 2004 (4,7 % pour le quatrième trimestre de 2005 et 5,6 % pour la période correspondante de 2004). Ces rendements ne tiennent pas compte des gains et pertes à la vente de placements ni des intérêts créditeurs relatifs à l'acquisition d'un portefeuille en 2001. Les rendements ont été plus faibles au quatrième trimestre de 2005 en raison des dividendes spéciaux moins élevés.

Les frais de placements ont totalisé 22,5 millions de dollars en 2005 (5,6 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2005) comparativement à 9,7 millions de dollars pour 2004 (2,2 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2004). Cette croissance est attribuable à l'augmentation des actifs provenant de l'acquisition d'Allianz et à une hausse des frais de gestion des actifs depuis le 1^{er} janvier 2005 effectuée afin de mieux refléter les coûts du marché. Ces frais de 18,8 millions de dollars sont versés à notre entité de placements interne. Un montant correspondant est rapporté comme une diminution de charges dans le segment des activités du siège social et autres, et les deux montants sont éliminés au moment de la consolidation des états financiers.

Siège social et autres

Le tableau suivant présente les résultats du segment du siège social et autres, y compris les résultats des opérations de nos cabinets de courtage (Canada Brokerlink et Equisure), notre société de gestion des placements et les éliminations intersociétés, qui sont principalement des commissions et des frais généraux.

(en millions de dollars)	Trois mois terminés le 31 décembre		Exercice terminé le 31 décembre	
	2005	2004	2005	2004
Revenus de placements	4,5 \$	2,0 \$	15,3 \$	10,3 \$
Commissions et honoraires de consultation	<u>4,6</u>	<u>4,9</u>	<u>43,9</u>	<u>16,9</u>
Produits	<u>9,1</u>	<u>6,9</u>	<u>59,2</u>	<u>27,2</u>
Commissions	(14,6)	(2,8)	(27,9)	1,8
Frais généraux	14,1	2,6	50,0	7,3
Intérêts sur la dette	<u>2,0</u>	<u>3,1</u>	<u>8,0</u>	<u>11,7</u>
Frais	<u>1,5</u>	<u>2,9</u>	<u>30,1</u>	<u>20,8</u>
Bénéfice avant impôts	<u>7,6 \$</u>	<u>4,0 \$</u>	<u>29,1 \$</u>	<u>6,4 \$</u>

Les produits du segment siège social et autres ont augmenté de 32,0 millions de dollars en 2005 et de 2,2 millions de dollars au quatrième trimestre de 2005 par rapport au quatrième trimestre de 2004. L'augmentation en 2005 reflète surtout les commissions gagnées par Canada Brokerlink (qui a fait partie de l'acquisition d'Allianz), qui se sont élevées à 25,7 millions de dollars, une augmentation des produits de 1,8 million de dollars provenant d'Equisure et une hausse de 4,6 millions de dollars des intérêts créditeurs.

Les frais liés aux commissions ont été moins élevés en raison de commissions non récurrentes de (4,3) millions de dollars en 2004 et de 1,8 million de dollars au quatrième trimestre de 2004 imputables à l'acquisition d'un portefeuille en 2001. Les commissions plus élevées versées à nos cabinets de courtage par nos sociétés d'assurance ont été respectivement de 26,0 millions de dollars en 2005 et de 13,1 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2005. Ces commissions ont été éliminées dans les frais de commissions de ce segment.

L'augmentation de 42,7 millions de dollars des frais généraux en 2005 (11,5 millions de dollars au quatrième trimestre de 2005) est surtout attribuable aux charges de Canada Brokerlink.

Gains à la vente de placements et autres gains

Le tableau suivant présente les gains à la vente de placements et autres gains.

(en millions de dollars)	Trois mois terminés le		Exercice terminé le	
	31 décembre		31 décembre	
	2005	2004	2005	2004
Gains (pertes) à la vente de placements et autres gains				
Titres à revenu fixe	30,1 \$	8,8 \$	87,9 \$	34,6 \$
Actions privilégiées	(5,2)	(3,6)	(4,8)	(6,3)
Actions ordinaires	41,1	30,7	131,5	100,1
Autres	<u>1,2</u>	<u>0,4</u>	<u>8,9</u>	<u>4,0</u>
Total	<u>67,2 \$</u>	<u>36,3 \$</u>	<u>223,5 \$</u>	<u>132,4 \$</u>
Total après impôts	<u>50,8 \$</u>	<u>25,3 \$</u>	<u>169,4 \$</u>	<u>91,9 \$</u>

Les gains à la vente de placements et autres gains ont augmenté de 91,1 millions de dollars en 2005, en raison de la robustesse des gains de 53,3 millions de dollars des portefeuilles de titres à revenu fixe. Les gains dans les portefeuilles d'actions, qui comprennent des gains provenant de la liquidation de nos capitaux de lancement investis dans les fonds communs de placement ING de 19,0 millions de dollars en 2005, ont compensé une perte de valeur plus élevée de 3,6 millions de dollars. Le segment « Autres » comprend un gain total de 8,9 millions de dollars en 2005 provenant de la vente de portefeuilles d'assurance (6,4 millions de dollars) et d'un gain de 2,5 millions de dollars au transfert et à la vente de fonds communs de placement.

Analyse du bilan

Primes et autres montants à recevoir

Les primes souscrites sont facturées soit aux courtiers, soit directement aux titulaires de polices. Au 31 décembre 2005, les primes à recevoir des courtiers se sont élevées à 129,0 millions de dollars et les primes à recevoir des titulaires de polices ont atteint 1 120,0 millions de dollars. Au 31 décembre 2004, les primes à recevoir des courtiers se sont chiffrées à 163,8 millions de dollars et les primes à recevoir des titulaires de police se sont élevées à 1 076,0 millions de dollars.

Les autres montants à recevoir se composent de 195,0 millions de dollars (202,8 millions de dollars en 2004) exigibles de la Facility Association et d'autres groupements d'assureurs, de 31,3 millions de dollars (137,3 millions de dollars en 2004) provenant d'autres assureurs et de 43,2 millions de dollars (62,5 millions de dollars en 2004) d'autres tiers.

Placements

Les espèces et les quasi-espèces et les placements ont augmenté de 694,5 millions de dollars ou 10,9 % et atteint 7,06 milliards de dollars en 2005. Cette augmentation tient aux bénéfices liés à l'exploitation plus élevés, à des montants courus pour participation aux bénéfices qui seront payés en 2006, à la somme de 116,9 millions de dollars reçue dans le cadre d'un règlement provisoire relatif à l'acquisition d'un portefeuille en 2001 et à la réception d'un transfert de fonds de placement de 173,5 millions de dollars de la Facility

Association. Ces montants transférés de la Facility Association ne sont pas requis pour satisfaire aux besoins à court terme de l'Association, mais lui seront éventuellement retournés pour qu'elle puisse régler les sinistres auxquels ces montants s'appliquent.

Le tableau suivant présente nos liquidités et nos actifs investis au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004.

(en millions de dollars)	Au 31 décembre 2005			Au 31 décembre 2004		
	Valeur comptable (« VC »)	% de la VC	Juste valeur	VC	% de la VC	Juste valeur
Espèces et quasi-espèces	341,1 \$	4,8 %	341,1 \$	82,5 \$	1,3 %	82,5 \$
Billets à court terme	440,4	6,2 %	440,4	274,7	4,3 %	274,7
Titres à revenu fixe ¹⁾	3 520,8	49,9 %	3 595,8	3 685,1	57,9 %	3 776,5
Hypothèques commerciales	70,4	1,0 %	73,1	78,7	1,2 %	83,3
Actions privilégiées	1 257,3	17,8 %	1 319,9	1 069,6	16,8 %	1 136,3
Actions ordinaires ¹⁾	1 266,5	17,9 %	1 430,4	997,7	15,7 %	1 077,2
Autres placements	165,6	2,4 %	165,6	179,3	2,8 %	179,3
Total des placements et des liquidités	<u>7 062,1 \$</u>	<u>100,0 %</u>	<u>7 366,3 \$</u>	<u>6 367,6 \$</u>	<u>100,0 %</u>	<u>6 609,8 \$</u>

- 1) Les titres à revenu fixe et les actions ordinaires comprennent nos capitaux de lancement investis dans des fonds communs de placement affiliés, d'une valeur comptable de 155,0 millions de dollars au 31 décembre 2004. Au 31 décembre 2005, la société ne détenait plus de placements dans des fonds communs de placement en raison de la vente de ces opérations.

Nos objectifs de placement demeurent essentiellement les mêmes que ceux présentés dans le Rapport annuel 2004. À partir de 2006, nous avons diversifié nos options d'investissement et ajouté des obligations internationales de bonne qualité ainsi que des produits dérivés pour mieux gérer la duration de notre portefeuille de titres à revenu fixe. La duration est passée de 6,3 ans au 31 décembre 2005 à 4,3 ans au 31 janvier 2006. Cette mesure fait en sorte que la duration de nos placements correspond plus étroitement à celle de nos passifs. Nous ne prévoyons pas maintenir une concordance exacte, mais visons une cible de 4,0 à 4,5 ans. Nous avons réduit la duration en transigeant le portefeuille et avec l'aide d'un usage limité de produits dérivés. La courbe de rendement relativement uniforme nous a permis de repositionner le portefeuille avec seulement une baisse modeste du rendement.

Au 31 décembre 2005, les notations moyennes pondérées de nos portefeuilles de titres à revenu fixe et d'actions privilégiées étaient respectivement de AA et de P2, soit de Standard & Poor's (« S&P »), soit de Dominion Bond Rating Services. Au 31 décembre 2005, les portefeuilles de titres à revenu fixe et d'actions privilégiées comprenaient environ 16,1 millions de dollars de titres dont la notation était de moindre qualité ou qui étaient non cotés par rapport à 42,9 millions de dollars au 31 décembre 2004.

Les autres placements comprennent des prêts aux courtiers dont la valeur comptable s'élevait à 151,4 millions de dollars au 31 décembre 2005 (156,3 millions de dollars au 31 décembre 2004), des placements dans des sociétés de courtage dont la valeur comptable était de 14,2 millions de dollars au

31 décembre 2005 (13,4 millions de dollars au 31 décembre 2004) et d'autres prêts commerciaux dont la valeur comptable était de néant au 31 décembre 2005 (9,6 millions de dollars au 31 décembre 2004).

Sinistres impayés et frais de règlement

Au 31 décembre 2005, les sinistres impayés et frais de règlement, déduction faite de la quote-part des réassureurs, (les « provisions pour sinistres ») ont diminué de 44,7 millions de dollars ou 1,3 % à 3 491,1 millions de dollars. Cette baisse est principalement attribuable à l'attrition prévue du portefeuille acquis d'Allianz et à l'augmentation des primes transférées aux groupements d'assureurs automobiles ((66,0) millions de dollars) qui ont été partiellement compensées par une hausse de la part assumée des groupements (28,0 millions de dollars) et par l'expérience favorable des sinistres.

Les provisions pour sinistres, qui sont calculées conformément aux normes actuarielles reconnues, tiennent compte de la valeur temporelle de l'argent et des provisions pour écarts défavorables. Par conséquent, des changements à ces hypothèses influenceront sur l'évaluation des provisions pour sinistres. Comparativement à décembre 2004, les taux d'actualisation ont été réduits d'environ 25 points de base, ce qui a modifié l'incidence de l'actualisation de 0,5 point de pourcentage. L'incidence de l'actualisation est donc passée de 10,2 % à la fin de 2004 à 9,7 % à la fin de 2005. Les provisions pour écarts défavorables ont été établies de la même façon que celles utilisées à la fin de l'exercice 2004 et leur incidence s'est établie à 11,7 % à la fin de 2005 par rapport à 11,6 % à la fin de l'exercice 2004.

Dans les tableaux ci-après, les montants des provisions pour sinistres utilisés sont ceux des états financiers. Ils ont été actualisés et tiennent compte d'une provision pour écarts défavorables. Les paiements cumulatifs, toutefois, n'ont pas été actualisés et ne tiennent pas compte des écarts défavorables. L'actualisation des sinistres et la provision pour écarts défavorables font en sorte que les provisions pour sinistres inscrites sont légèrement plus élevées que les meilleures estimations non actualisées, soit d'environ 2,0 % à la fin de 2005 et de 1,4 % à la fin de 2004.

Nos meilleures estimations des provisions pour sinistres tiennent compte de l'évolution favorable des sinistres pendant les années de survenance en cours et antérieures. L'évolution favorable des provisions résulte principalement du contrôle des coûts suite à l'adoption des réformes de l'assurance automobile, qui semblent viables, ainsi qu'à la faiblesse soutenue des sinistres. Ces deux facteurs ont été plus favorables que prévu.

Évolution des sinistres, excluant Allianz

Abstraction faite d'Allianz, l'évolution favorable des provisions pour l'ensemble des années de survenance antérieures en 2005 s'est élevée à 236,9 millions de dollars ou 8,3 % (49,8 millions de dollars au quatrième trimestre de 2005; 70,5 millions de dollars en 2004), toutes les années de survenance sauf 1998 étant favorables. La majeure partie de cette évolution, soit 201,5 millions de dollars provient de l'assurance automobile, qui exclut des groupements assumés. Elle comprend l'évolution favorable de certains cas particuliers ainsi que l'incidence favorable de l'analyse trimestrielle des provisions. La plupart des autres développements favorables proviennent des groupements d'assureurs automobiles assumés (25,7 millions de dollars), de l'assurance responsabilité civile des entreprises (17,2 millions de dollars), compte tenu de l'issue favorable de deux importantes réclamations au troisième trimestre de 2005 et de l'évolution défavorable de deux autres importantes réclamations au quatrième trimestre de 2005. De la même façon,

nous avons connu une évolution défavorable de 7,7 millions de dollars dans le segment d'assurance des biens.

Le tableau ci-après n'inclut pas Allianz. Il présente l'évolution des provisions pour sinistres pour les dix dernières années de survenance. Le montant estimatif de l'évolution de la provision pour chaque année de survenance est indiqué pour chaque année jusqu'au 31 décembre 2005. Les estimations des provisions originales sont réévaluées régulièrement pour déterminer si elles sont excédentaires ou insuffisantes. Cette évaluation est fondée sur les règlements réels complets ou partiels de sinistres, plus les estimations courantes des provisions pour sinistres non encore réglés ou les sinistres non encore déclarés.

(en millions de dollars)	Année de survenance									
	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995 et avant
N'inclut pas Allianz										
Estimation initiale de la provision	904,3 \$	814,9 \$	711,9 \$	655,3 \$	607,7 \$	557,2 \$	531,2 \$	547,2 \$	493,4 \$	1 073,5 \$
Provision réévaluée										
Après un an	789,2 \$	750,0 \$	721,6 \$	716,8 \$	607,7 \$	550,7 \$	507,6 \$	423,9 \$	447,3 \$	986,9 \$
Après deux ans		671,7	721,4	730,6	648,4	578,1	508,9	407,1	441,5	981,5
Après trois ans			707,9	729,6	664,2	607,4	504,2	421,5	445,2	1 015,5
Après quatre ans				720,0	657,4	613,0	518,8	421,9	435,4	992,4
Après cinq ans					647,3	614,4	520,1	420,9	433,8	961,6
Après six ans						602,5	517,5	426,3	432,0	953,4
Après sept ans							522,8	424,6	417,9	955,9
Après huit ans								423,5	414,4	968,5
Après neuf ans									412,8	977,2
Après dix ans										976,3
Insuffisance accumulée (excédent)	(115,1)	(143,1)	(4,0)	64,7	39,5	45,3	(8,4)	(123,7)	(80,6)	(97,2)
	(12,7) %	(17,6) %	(0,6) %	9,9 %	6,5 %	8,1 %	(1,6) %	(22,6) %	(16,3) %	(9,1) %
Évolution de (49,8) millions de dollars au 4^e trimestre	(50,7) \$	(15,0) \$	(4,4) \$	(5,5) \$	0,7 \$	(2,9) \$	13,1 \$	(0,6) \$	(0,7) \$	16,2 \$
	(5,6) %	(1,8) %	(0,6) %	(0,8) %	0,1 %	(0,5) %	2,5 %	(0,1) %	(0,1) %	1,5 %
Évolution de (236,9) millions de dollars en 2005	(115,2) \$	(78,3) \$	(13,5) \$	(9,5) \$	(10,1) \$	(12,0) \$	5,3 \$	(1,1) \$	(1,6) \$	(0,9) \$
	(12,7) %	(9,6) %	(1,9) %	(1,5) %	(1,7) %	(2,2) %	1,0 %	(0,2) %	(0,3) %	(0,1) %

Nous avons constaté une évolution cumulative favorable pour les années de survenance 2004, 2003, 2002, 1998, 1997, 1996, 1995 et avant, et une évolution défavorable pour 2001, 2000 et 1999. Il est à noter que pendant les années marquées par une évolution défavorable, l'ensemble de l'industrie des assurances IARD a aussi connu une évolution négative semblable découlant de changements inattendus de l'expérience d'indemnisation, en particulier en assurance automobile en Ontario.

Évolution des sinistres d'Allianz

Le tableau ci-après indique l'évolution des provisions pour sinistres d'Allianz, à partir de décembre 2004 seulement, étant donné que l'acquisition a eu lieu vers la fin de 2004.

	Année de survenance									
	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995 et avant
Provision en décembre 2004	213,4 \$	158,4 \$	126,7 \$	73,6 \$	47,8 \$	29,9 \$	16,9 \$	10,0 \$	3,6 \$	0,2 \$
Provision réévaluée en décembre 2005	187,9 \$	146,5 \$	126,8 \$	71,5 \$	47,4 \$	27,7 \$	18,4 \$	10,0 \$	2,3 \$	1,2 \$
Évolution de 0,8 million de dollars au 4^e trimestre	(2,0) \$ (1,0) %	2,5 \$ 1,6 %	2,2 \$ 1,7 %	(0,4) \$ (0,5) %	(0,9) \$ (1,9) %	(2,1) \$ (6,9) %	0,3 \$ 2,0 %	0,4 \$ 4,2 %	(0,2) \$ (6,8) %	1,0 \$ 453,6 %
Évolution de (40,8) millions de dollars en 2005	(25,6) \$ (11,9) %	(11,8) \$ (7,5) %	0,1 \$ 0,1 %	(2,2) \$ (2,9) %	(0,3) \$ (0,7) %	(2,2) \$ (7,3) %	1,6 \$ 9,4 %	(0,0) \$ (0,4) %	(1,3) \$ (36,9) %	0,9 \$ 408,2 %

Nous avons connu une évolution favorable de 40,8 millions de dollars pour 2005 sur des provisions pour sinistres de 680,5 millions de dollars au 31 décembre 2004. Le quatrième trimestre de 2005 est demeuré pratiquement inchangé avec une évolution défavorable de 0,8 million de dollars. L'assurance automobile, à l'exclusion des groupements d'assureurs, a le plus contribué aux développements favorables avec 21,4 millions de dollars. Les groupements d'assureurs automobiles ont contribué à une évolution favorable additionnelle de 9,8 millions de dollars.

Réassurance

Les provisions actuarielles cédées aux réassureurs se sont établies respectivement à 347,8 millions de dollars et à 765,4 millions de dollars au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004. Les provisions actuarielles comprennent les sinistres non réglés et les frais de règlement. Dans le cadre de la transaction avec Allianz visant les activités d'AIRS, des provisions actuarielles de 508,6 millions de dollars avaient été cédées à des réassureurs à la fin de 2004. Ces provisions ont été transférées à la division canadienne d'AIRS en septembre 2005, sur réception de l'approbation des organismes de réglementation. Au 31 décembre 2005, 17,7 % (11,6 % au 31 décembre 2004) des provisions actuarielles restantes avaient été cédées à ING Re, une société affiliée qui est notre principal réassureur. Nous avons également des traités de réassurance avec plusieurs réassureurs non affiliés qui respectent tous nos exigences en matière de cote de santé financière.

En 2005, dans le cas d'événements à risques multiples ou de catastrophes, notre rétention s'est élevée à 17,5 millions de dollars avec une limite de réassurance de 1,2 milliard de dollars. Nous avons également retenu 10 % du risque pour les pertes variant entre 25,0 millions de dollars et 600,0 millions de dollars. Pour 2004, notre rétention était de 5,0 millions de dollars avec une limite de 1,2 milliard de dollars, et une rétention du risque pour les pertes de 10 % allant de 12,5 millions de dollars à 600,0 millions de dollars.

Pour 2006, nous hausserons notre rétention à 25,0 millions de dollars avec une limite de réassurance de 1,25 milliard de dollars. En outre, nous avons retenu 20,25 % du risque pour des pertes variant de 25,0 millions de dollars à 50,0 millions de dollars, 10 % du risque pour des pertes variant de 50,0 millions de dollars à 100,0 millions de dollars et 9,5 % du risque pour des pertes variant de 100,0 millions de dollars à 600,0 millions de dollars.

Conformément à la pratique du secteur, les sommes de réassurance recouvrables auprès de réassureurs agréés canadiens (264,5 millions de dollars au 31 décembre 2005; 415,9 millions de dollars au 31 décembre 2004) sont généralement non garanties, étant donné que les règlements canadiens exigent que ces réassureurs maintiennent des soldes minimums d'actif et de capital au Canada afin de respecter leurs obligations canadiennes. Les provisions actuarielles sont prioritaires par rapport à toute créance subalterne que peut posséder un réassureur.

En ce qui a trait aux sommes à recevoir des réassureurs non agréés, nous obtenons une garantie sous forme de liquidités, de lettres de crédit et/ou d'actifs déposés dans des comptes détenus en fiducie. La société était le bénéficiaire désigné de ces comptes en fiducie fournis par des assureurs non agréés qui totalisaient 98,4 millions de dollars et 458,7 millions de dollars respectivement au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004. Au 31 décembre 2005, ces montants comprenaient 74,3 millions de dollars (56,0 millions de dollars au 31 décembre 2004) provenant d'un réassureur affilié. Au 31 décembre 2005, des comptes en fiducie de 83,3 millions de dollars (349,5 millions de dollars au 31 décembre 2004) étaient détenus aux fins de provisions actuarielles. Ces comptes deviennent accessibles si ces réassureurs ne sont pas en mesure de respecter leurs obligations.

Capital social

Au 16 février 2006, 133,7 millions d'actions ordinaires et une action spéciale avaient été émises et étaient en circulation. L'action spéciale est convertible en une action ordinaire. ING Groep N.V. (« ING Groep ») détient 70 % des actions ordinaires émises et en circulation et l'action spéciale.

Dans le cadre du régime incitatif à long terme de 2005 de la société, certains employés reçoivent des unités liées au rendement (une unité liée au rendement équivaut à une action ordinaire de la société) comme composante de leur rémunération. Le nombre d'unités liées au rendement éventuellement acquises à la fin d'un cycle de rendement de trois ans est établi en fonction de la moyenne sur trois ans du rendement des capitaux propres de la société par rapport à celui de l'industrie canadienne des assurances IARD. Au moment du versement, la société compte racheter sur le marché un nombre d'actions qui correspond au nombre d'actions acquises. La société estime à chacune des dates de présentation des états financiers le nombre d'unités liées au rendement qui seront acquises. Au 31 décembre 2005, la société estimait que 363 700 unités liées au rendement seraient acquises.

Situation de trésorerie et sources de financement

Notre situation de trésorerie et notre capital demeurent solides.

Situation de trésorerie

Les flux de trésorerie nets liés à l'exploitation ont atteint 637,5 millions de dollars en 2005, comparativement à 1 392,2 millions de dollars en 2004. La baisse de 754,7 millions de dollars s'explique principalement par la cessation non récurrente d'un traité de quote-part le 1^{er} janvier 2004, qui a donné lieu

à des flux de trésorerie de 665,0 millions de dollars en 2004. L'augmentation des actifs et passifs liés à l'exploitation de 247,3 millions de dollars a compensé les produits plus élevés de 157,6 millions de dollars.

Les flux de trésorerie liés à l'exploitation se sont élevés à 186,3 millions de dollars au quatrième trimestre de 2005 comparativement à 105,8 millions de dollars pour la période correspondante de 2004, principalement en raison d'une hausse de 23,8 millions de dollars des produits et d'une baisse de 56,7 millions de dollars des actifs et passifs liés à l'exploitation. Présentement, nous ne planifions pas de dépenses en capital importantes.

Nous disposons d'une facilité de crédit renouvelable non engagée de 50,0 millions de dollars auprès de la Banque Royale du Canada. Au 31 décembre 2005, aucun montant disponible n'avait été prélevé.

Au premier trimestre de 2005, nous avons utilisé le produit de l'émission d'actions à la suite de la levée de l'option pour attributions excédentaires pour rembourser un billet à payer de 129,2 millions de dollars à une société affiliée, réduisant ainsi notre dette à 127,0 millions de dollars. Cette dette arrive à échéance en août 2006.

Capital

La société dispose d'un montant amplement suffisant de capital pour appuyer la croissance de ses filiales d'assurance. Au 31 décembre 2005, nos filiales d'assurance disposaient d'un montant de capital de 718,0 millions de dollars en sus de la cible de surveillance minimale de 150 %, calculée en fonction du test du capital minimal de solvabilité (412,1 millions de dollars en 2004). Puisque nous gérons nos sociétés comme un groupe, nous regroupons notre position de capital aux fins de présentation, mais nous assurons également que chaque société d'assurance répond à toutes les exigences réglementaires, y compris le test du capital minimal de solvabilité. Nos sociétés d'assurance ont conclu une entente de participation qui regroupe les résultats techniques de toutes les sociétés de sorte que chacune d'entre elles représente une proportion des résultats techniques et que le ratio des sinistres et le ratio des frais sont les mêmes pour chaque société.

Le tableau suivant présente le test du capital minimal de solvabilité de nos filiales d'assurance et un total pour toutes les sociétés.

TEST DU CAPITAL MINIMAL DE SOLVABILITÉ (TCMS) – SOCIÉTÉS D'ASSURANCES IARD								
(en millions de dollars)		ING	La Nordique	ING	Belair	Allianz	Trafalgar	Total
		Assurance		Novex				
Décembre 2005								
Total du capital disponible	[a]	1 028,7	654,9	43,0	233,4	342,1	51,9	2 354,0
Total du capital requis	[b]	546,6	248,2	14,2	82,6	181,6	17,4	1 090,6
Capital excédentaire	[a] – [b]	482,1	406,7	28,7	150,8	160,5	34,5	1 263,3
TCMS (%)	[a] / [b]	188,2 %	263,9 %	302,2 %	282,6 %	188,4 %	298,5 %	215,8 %
En sus de 150 %		208,8	282,6	21,6	109,5	69,7	25,8	718,0
Décembre 2004								
Total du capital disponible	[a]	1 054,5	449,1	33,1	168,1	267,5	33,7	2 006,1
Total du capital requis	[b]	595,6	215,3	14,4	74,7	144,9	17,7	1 062,7
Capital excédentaire	[a] – [b]	458,9	233,8	18,7	93,4	122,6	16,0	943,4
TCMS (%)	[a] / [b]	177,1 %	208,6 %	230,1 %	224,9 %	184,6 %	190,2 %	188,8 %
En sus de 150 %		161,1	126,1	11,5	56,0	50,2	7,1	412,1

Le montant total de dividendes disponible aux fins de versement provenant de nos filiales au cours de 2006 est de 572,3 millions de dollars, majoré du bénéfice réalisé en 2006. Ce montant est calculé selon les restrictions imposées sur les dividendes par les lois en matière d'assurance applicables et sous réserve des limites du test du capital minimal de solvabilité.

Le conseil d'administration de la société a déclaré un dividende trimestriel au comptant de 16,25 cents par action ordinaire, ce qui représente un montant total de 86,9 millions de dollars. Ces dividendes ont été versés le 31 mars 2005, le 30 juin 2005, le 30 septembre 2005 et le 30 décembre 2005.

Le 20 septembre 2005, ING Canada a déposé un prospectus simplifié de base préalable et a obtenu le visa d'acceptation des organismes de réglementation des valeurs mobilières au Canada le lendemain. Cette initiative permet à la société d'offrir sur une période de 25 mois une combinaison de titres d'emprunt, d'actions privilégiées ou d'actions ordinaires d'une valeur ne dépassant pas un milliard de dollars.

La nature, l'envergure et le moment de tout financement dépendront de l'évaluation par ING Canada de ses besoins de financement et des conditions générales du marché. Au moment où tout titre visé sera offert à la vente, un supplément de prospectus sera déposé et définira les dispositions applicables aux titres proposés.

Le 12 septembre 2005, ING Canada a annoncé que les détenteurs de ses actions ordinaires et les investisseurs éventuels pourront dorénavant réinvestir leurs dividendes dans d'autres actions de la société par le biais d'un Régime de réinvestissement de dividendes géré par l'agent des transferts de la société ou

par l'entremise du Co-Operative Investing Service exploité par Investissements Actionnaires Canadiens Inc. L'achat d'actions au moyen du réinvestissement de dividendes en vertu de l'une ou de l'autre de ces options ne fera pas l'objet de commissions.

Au deuxième trimestre de 2005, nos filiales d'assurances IARD ont reçu de S&P une notation de solidité financière et une notation de risque de crédit des contreparties à long terme de A+. A.M. Best a réitéré sa notation de solidité financière de A+ et a haussé à A+ les notations de Compagnie d'Assurance Allianz du Canada et Compagnie d'Assurance Trafalgar du Canada.

Opérations entre apparentés

Nous concluons des opérations avec des entités apparentées. Ces opérations consistent surtout en services de gestion et de consultation rendus par 1) ING Groep et ses sociétés affiliées, 2) des services de réassurance rendus par une société affiliée et 3) des services de financement rendus par ING Groep. Ces opérations sont exécutées dans le cours normal des affaires et sont mesurées selon le montant payé ou reçu tel que convenu entre les parties apparentées. Nous estimons que ces valeurs d'échange se rapprochent de la juste valeur.

En outre, nous avons effectué certaines opérations entre apparentés avec des entités présentées comme placements à long terme. Ces opérations comprennent des prêts et des charges de commissions.

Les notes 1 et 5 des états financiers consolidés intermédiaires offrent de plus amples renseignements sur ces opérations entre apparentés.

Gestion du risque

À titre de fournisseur de produits d'assurance, une gestion du risque est essentielle afin de protéger les intérêts de nos clients et de nos actionnaires. Nous sommes exposés à une perte potentielle découlant de divers risques de marché, y compris le risque de taux d'intérêt, le risque de fluctuation des marchés boursiers, le risque de crédit, le risque de liquidité et, dans une moindre mesure, le risque de change et le risque des produits dérivés. Nous avons décrit ces risques aux pages 38 à 40 du Rapport annuel 2004 et ils sont essentiellement inchangés depuis le début de l'année.

Estimations et hypothèses comptables critiques

Nos estimations et hypothèses comptables critiques sont présentées aux pages 41 à 43 de notre Rapport annuel 2004. Nous n'avons aucune nouvelle estimation ou hypothèse comptable critique à divulguer autres que celles qui figurent dans nos états financiers annuels. Ces estimations et hypothèses portent principalement sur 1) l'établissement de provisions pour les sinistres et les charges, 2) la perte de valeur des titres de placement, 3) les montants recouvrables auprès de nos réassureurs, 4) l'écart d'acquisition et 5) l'impôt sur les bénéficiaires. Les estimations et hypothèses 1), 3) et 4) influenceront sur les segments d'assurance des particuliers et des entreprises, 2) influera sur les gains à la vente de placements et autres gains et 4) influera sur le segment siège social et autres.

Au fur et à mesure que de nouvelles informations deviennent connues, ces estimations et hypothèses peuvent être modifiées en fonction des nouveaux renseignements et pourraient faire varier nos résultats futurs.

Changement aux conventions comptables, y compris l'adoption initiale

À la suite de l'adoption d'un régime incitatif à long terme pour certains employés et d'un programme d'unités d'actions différées pour les administrateurs indépendants, la société a adopté, le 1^{er} janvier 2005, les recommandations décrites au chapitre 3870 du Manuel de l'Institut canadien des comptables agréés, « Rémunérations et autres paiements à base d'actions », lesquelles établissent une méthode de juste valeur pour la comptabilisation de toute rémunération à base d'actions.

La société a adopté les dispositions de la note d'orientation numéro 19 concernant la comptabilité de l'ICCA « Entités assujetties à la réglementation des tarifs – Informations à fournir ».

En 2005, la société a modifié sa définition des quasi-espèces afin de mieux s'aligner sur les pratiques comptables courantes de l'industrie. Les quasi-espèces sont désormais définies comme étant des placements très liquides qui sont facilement convertibles à court terme en montant connu de trésorerie dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative avec une date d'échéance inférieure ou égale à trois mois à partir de la date d'acquisition. Auparavant, la définition des quasi-espèces faisait référence à une date d'échéance inférieure ou égale à trois mois à partir des dates des bilans consolidés. Ce changement n'a pas d'incidence sur les états des résultats consolidés de la société mais requiert néanmoins qu'un montant de 274,7 millions de dollars soit reclassé aux placements dans le bilan consolidé de 2004.

Les notes 1, 10 et 14 des états financiers consolidés intermédiaires offrent de plus amples renseignements sur ces changements aux conventions comptables.

Faits récents

Au cours du quatrième trimestre, l'Autorité des marchés financiers (AMF), l'organisme de réglementation et d'encadrement du secteur financier du Québec, a terminé l'enquête sur les pratiques commerciales de l'industrie de l'assurance de dommages, incluant des sociétés affiliées d'ING Canada au Québec. L'enquête de l'AMF n'a décelé aucun acte frauduleux de la part des cabinets représentés par Equisure Financial Network Inc. (Equisure) ni aucun élément comme quoi les clients de ces cabinets ont été lésés ou ont subi des dommages. Toutefois, Equisure convient d'améliorer les pratiques de divulgation aux consommateurs quant aux liens de propriété des cabinets d'assurance et aux transferts de portefeuilles, et s'est engagée à revoir ses structures corporatives. Equisure versera une somme de 0,8 million de dollars, qui comprend les frais d'enquête encourus par l'organisme de réglementation.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS DE NATURE PROSPECTIVE

Certains énoncés contenus dans le présent communiqué concernant nos projets et nos intentions, nos attentes et nos résultats, nos niveaux d'activités, notre rendement, nos objectifs ou nos accomplissements actuels et futurs ou tout autre événement ou développement futur, constituent des informations prospectives. Les mots « peut », « devrait », « pourrait », « prévoit », « s'attend », « planifie », « a l'intention de », « croit », « estime », « prédit », « susceptible de » ou « éventuel », ou la forme négative ou autres variations de ces mots ou autres mots ou phrases comparables indiquent des informations prospectives. Les informations prospectives sont fondées sur nos estimations et attentes à la lumière de notre expérience et de notre perception des tendances historiques, des conditions actuelles et des

développements futurs prévus, ainsi que d'autres facteurs que nous estimons appropriés dans les circonstances. De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que nos résultats réels, notre rendement ou nos réalisations ou des événements futurs diffèrent de façon importante de ceux qui sont exprimés ou entendus dans les informations prospectives, y compris, mais sans s'y limiter, les facteurs qui suivent : notre capacité de mettre en œuvre notre stratégie ou d'exploiter notre entreprise selon nos attentes actuelles; notre capacité d'évaluer avec exactitude les risques reliés aux polices d'assurance que nous souscrivons; des développements négatifs du marché des capitaux ou autres facteurs pouvant avoir une incidence sur nos placements; le caractère cyclique du secteur des assurances IARD; notre capacité de prévoir avec exactitude la fréquence des sinistres; la réglementation gouvernementale; les litiges et les poursuites réglementaires; la publicité périodique négative à l'égard du secteur de l'assurance; une vive concurrence; notre dépendance envers les courtiers et des tiers pour vendre nos produits; notre capacité de respecter notre stratégie d'acquisition; notre capacité à intégrer les activités d'Allianz du Canada; notre capacité de faire les économies prévues dans le cadre de l'acquisition d'Allianz du Canada; les incertitudes liées à notre acquisition d'Allianz du Canada; l'influence importante d'ING Groep; notre participation à la Facility Association (un plan de répartition des risques obligatoire entre tous les participants du secteur de l'assurance); des attaques terroristes et événements qui s'ensuivent; des événements catastrophiques; notre capacité de conserver nos cotes relatives à la solidité financière; notre capacité de réduire le risque par l'intermédiaire de la réassurance; notre succès à gérer le risque de crédit; notre dépendance envers les technologies de l'information et les systèmes de télécommunications; notre dépendance envers les employés clés; la conjoncture et les conditions financières et politiques générales; notre dépendance envers les résultats d'exploitation de nos filiales; l'historique de négociation limité de nos actions ordinaires; la volatilité du marché boursier et autres facteurs ayant une incidence sur le cours de nos actions; les ventes futures d'un nombre important de nos actions ordinaires. Ces facteurs devraient être examinés avec soin et les lecteurs ne devraient pas se fier de façon exagérée aux informations prospectives. Nous n'avons pas l'intention de mettre à jour ou de réviser les informations prospectives, et ne nous engageons pas à le faire, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, sauf tel qu'il est requis par la loi.